

Carte

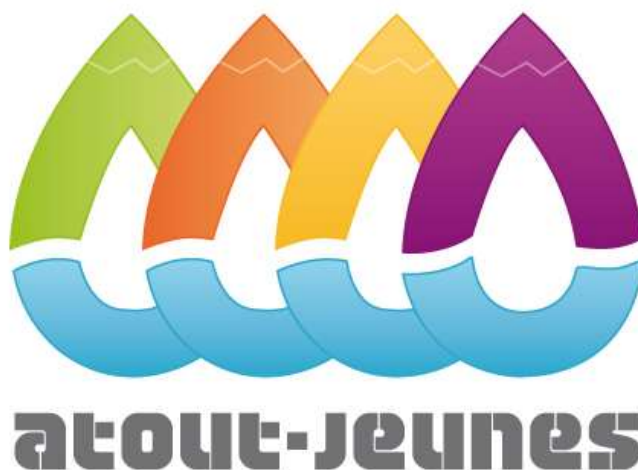
Bourse

Animation

Formation

Conférence

PROJET



Un collectif au service des cantons :

Albens / Aix nord / Aix centre / Aix sud



Le mot des élus

Créé en 2007, le collectif Atout-Jeunes est un regroupement de structures œuvrant pour l'enfance et la jeunesse des cantons aixois et d'Albens. En tant qu'élus de ces structures publiques et associatives, nous sommes ravis de vous présenter les actions de ce partenariat fort et répondant à des besoins communs. Ce développement a été rendu possible grâce au respect de nos grandes valeurs éducatives : citoyenneté, autonomie, développement des compétences psychosociales, ouverture d'esprit et curiosité du jeune.

Ainsi, en 2013, les actions du collectif, c'est :

- Plus de 1100 adhérents à la carte Atout-Jeunes,
- 11 projets accompagnés et financés,
- Plus de 300 parents et professionnels à nos conférences,
- Plus de 45 jeunes en moyenne en animation et séjour,
- Plus de 35 jeunes formés au BAFA,

Les financements de la CAF de la Savoie, du Conseil général de la Savoie, de l'Etat et des communes du territoire nous permettent d'être confiants quant à notre partenariat qui semble s'inscrire dans une logique d'avenir sur le département.

Ce projet a été rédigé dans l'intention de présenter les actions développées et de montrer leurs cohérences sur le territoire. Vous comprendrez comment nous répondons aux attentes des enfants, des jeunes, des parents et des professionnels.

Julien Manniez – Président de l'ACEJ
Corinne Casanova – Chargée de la jeunesse de la ville d'Aix les Bains
Hervé Bouvier – Président de Planet'Jeunes
Bernard Marin – Président de la CCCA



Sommaire

1) Contexte	P3
1.1) Origine du projet	P3
1.2) L'évolution du projet	P3
1.3) Le sens du projet	P3
2) Le collectif Atout-Jeunes	P4
2.1) Définition	P4
2.2) Objectif	P4
2.3) Les acteurs	P4
2.4) Fonctionnement	P4
2.5) Budget	P5
2.6) Communication	P5
3) Le projet éducatif	P5
3.1) Valeurs et objectifs	P5
3.2) Les moyens	P6
3.2.1) La carte Atout-Jeunes	P6
3.2.2) La Bourse Atout-Jeunes	P6
3.2.3) Le cycle de conférences Atout-Jeunes	P7
3.2.4) Les animations « Atout-Jeunes »	P7
3.2.5) La formation Atout-Jeunes	P8
4) Développement	P9
5) Conclusion	P10

1) Contexte

1.1) Origine du projet

Le collectif Atout Jeunes a un projet, qui émane d'une idée, un constat, un manque, une volonté, une envie, ...

Les premières actions entre territoires sont menées par les animateurs jeunesse en 2004 pour créer les animations inter-cantoniales en périodes de vacances. Ceci afin de mutualiser les moyens, d'effectuer des temps de rencontre entre jeunes et de partager ses expériences.

Dès 2007, les coordinateurs jeunesse des cantons aixois développent également des actions communes comme par exemple la mise en place d'un BAFA inter-cantonal. C'est la première action contractée par plusieurs territoires, l'inter-canton est né. D'autres actions ont par la suite été développées au travers d'une réflexion globale sur la jeunesse du territoire et perdurent notamment grâce à une forte volonté politique.

1.2) L'évolution du projet

Suite à ces premières actions réussies, la mutualisation des forces est apparue comme une évidence. La carte Atout-Jeunes, la bourse Atout-Jeunes, le cycle de conférence, et les formations spécifiques complètent désormais le paysage des actions du collectif. Ces actions, gérées par les coordinateurs jeunesse des territoires du collectif, continuent d'évoluer. Plusieurs chargés de mission se succèdent pour développer spécifiquement la carte Atout-Jeunes qui est une action centrale.

Les financements, actés par des conventions entre territoires (annexe 1, 2, 3, 4, 5, 6), permettent aujourd'hui de poursuivre le développement. De nouveaux territoires ont émis le souhait d'intégrer le collectif dans la totalité de ces actions (comme le canton d'Albens à partir de 2012) ou pour une partie de ces actions.

Aujourd'hui, au vue de la réussite de chacune de ces actions, un poste de chargé de mission à temps plein a été créé afin de mener à bien le projet du collectif. La stabilisation puis le développement des actions existantes, et enfin le développement de nouvelles actions « enfance et jeunesse » sont les principales missions qui lui incombent.

1.3) Le sens du projet

S'il y a un mot clé à retenir dans le projet du collectif Atout-Jeunes, cela serait « partenariat ». En effet, comme évoqué dans les premiers paragraphes, la réflexion et le déploiement des actions sur plusieurs territoires permet une démultiplication de la force. Ce mode de fonctionnement semble être précurseur sur le département et correspondrait à une logique d'avenir. Il est possible de réunir des structures avec un mode de portage différent (associatif, CCAS, SIVU, Communauté de communes), tout en gardant une identité et des objectifs qui leurs sont propres.

2) Le collectif Atout-Jeunes

2.1) Définition

Le collectif Atout-Jeunes, c'est un regroupement de structures publiques et associatives, créé en 2007, œuvrant pour l'enfance et la jeunesse, sur les cantons d'Albens, d'Aix nord, d'Aix centre, d'Aix sud, financé par le la CAF de Savoie, le Conseil général, l'état et les communes des territoires.

2.2) Objectif

L'objectif principal du collectif Atout-Jeunes est de mettre en synergie les forces du territoire pour proposer des actions sur les thématiques « enfance et jeunesse » !

2.3) Les acteurs

CCCA : Communauté de Commune du Canton d'Albens

La Communauté de Communes du Canton d'Albens, sis 1er étage du centre administratif, BP 14 - 73410 Albens, (canton d'Albens) est représentée par son président, Monsieur Bernard Marin.

ACEJ : Association Cantonale Enfance Jeunesse

L'Association Cantonale Enfance Jeunesse (ACEJ) du canton de GRESY-SUR-AIX, (canton Aix-les-Bains Nord), sis 66 place de la Mairie 73100 Grézy-sur-Aix est représentée par son président, Monsieur Julien Manniez.

Service jeunesse Aix les Bains : Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS, sis 6 rue des Prés Riants 73102 Aix-les-Bains, (canton Aix-les-Bains Centre) est représenté par son président Mr Dominique Dord.

Planèt'Jeunes : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Le Sivu Planet' Jeunes sis 300 route des Vernes 73420 Drumettaz-Clarafond, (canton d'Aix-les-Bains Sud) est représenté par son président, Monsieur Hervé Bouvier.



2.4) Fonctionnement

Toutes les actions sont financées par les cantons d'Albens, d'Aix nord, d'Aix centre et d'Aix sud. Les concours financiers soumis à la règle de l'annualité budgétaire sont fixés lors du vote du budget primitif de chaque structure et formalisées annuellement. L'ACEJ assure la gestion financière et administrative. L'exercice de l'autorité fonctionnelle est exercé par le Président de l'ACEJ par délégation du directeur de PSA Savoie. Un poste de chargé de mission est financé par ces structures des 4 territoires ce qui fait l'objet d'une convention (annexe 7).

Il est établi un comité technique composé du coordinateur jeunesse de chacun des signataires de la convention de gestion du chargé de mission. Ce comité a pour mission de veiller à la mise en œuvre de la politique jeunesse inter-cantonale et valider les actions menées par le chargé de mission. Le chargé de mission organise ces comités (date, lieu, ordre du jour, rythme, compte rendu). Il se réunit tous les 2 mois en fonction des actions du moment. Les coordinateurs jeunesse sont très investis dans leur quotidien, via des échanges mail et téléphoniques, pour répondre aux sollicitations du chargé de mission. Ils contrôlent la bonne répartition de chacune des actions sur les 4 territoires et ils ont un regard technique concernant les développements possibles. Une répartition des rôles est établie par action :

- Carte Atout-Jeunes : Julien David (Aix nord)
- Bourse Atout-Jeunes : Pascale Denis (Aix centre)
- Formation Atout-Jeunes : Olivier Genève (Aix sud)
- Animation Atout-Jeunes : Magalie Riou (Canton d'Albens)
- Conférence Atout-Jeunes : en alternance suivant le territoire d'accueil.

Il est établi un comité de pilotage qui est chargé d'impulser la politique jeunesse inter-cantonale et valider les orientations. Il est composé des élus signataires de la convention de gestion du chargé de mission. Ce comité se réunit deux fois par an.

2.5) Budget

Le collectif Atout-Jeunes fonctionne avec un budget annuel de 63 424€. Ce budget permet de financer toutes les actions (Bourse, Carte, Conférence, Animations, Formations), les charges salariales et les frais généraux. Il n'est pas inclus dans le budget la valorisation du temps de travail des professionnels jeunesse (coordinateurs, directeurs, animateurs, ...) consacrée aux actions.

2.6) Communication

Les outils suivant permettent d'être visible et reconnaissable lors des différentes actions de communication : stand parapluie, clip vidéo, t-shirt, logo.

3) Le projet éducatif

3.1) Valeurs et objectifs

Le projet éducatif présente les finalités éducatives du collectif « Atout-Jeunes », c'est-à-dire ses convictions et ses grandes orientations qui se traduisent par 4 grandes valeurs :

CITOYENNETE

AUTONOMIE

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

OUVERTURE D'ESPRIT ET CURIOSITE DU JEUNE

Ces valeurs sont précisées par des objectifs opérationnels et les moyens pour y accéder.

3.2) Les moyens

3.2.1) La carte Atout-Jeunes

A) Objectifs

- Faciliter l'accès aux pratiques culturelles, sportives, et aux loisirs de proximité pour les jeunes de 11 à 25 ans résidant sur l'un des 3 cantons aixois, sur le canton d'Albens et de toucher le public éloigné des pratiques culturelles et sportives (barrière financière ou culturelle) par le biais de réductions accordées sous forme de remises financières, ou tout autre moyen à la convenance des partenaires ;
- Développer le partenariat entre les associations, commerces et autres organisations locales et les structures d'accueils jeunesse.

B) Présentation / Fonctionnement

La carte Atout Jeunes a été créée le 11 février 2010. Il s'agit d'une carte nominative à utiliser chez tous les partenaires répertoriés dans le passeport et sur www.atout-jeunes.fr. La carte, valable un an de date à date, s'adresse à tous les jeunes de 11 à 25 ans résidant ou étant scolarisé sur le territoire.

Elle offre des promotions et avantages pour pratiquer une activité dans un club ou une association, acheter un livre, aller au cinéma ou à un spectacle, acquérir du matériel, améliorer le quotidien, ...

L'adhésion se fait avec 2 euros, un justificatif d'appartenance au territoire et une photo d'identité. Les jeunes peuvent ainsi faire l'acquisition de la carte à tout moment de l'année. La vente s'effectue par deux moyens, à savoir les actions de ventes ponctuelles et les points de ventes.

3.2.2) La Bourse Atout-Jeunes

A) Objectifs

- Soutenir financièrement les jeunes à développer des projets individuels et collectifs.
- Accompagner les jeunes à développer des projets individuels et collectifs.
- Valoriser les projets du territoire afin de susciter l'envie de création de projets envers la population 14-25 ans des 3 cantons Aixois et d'Albens.

B) Présentation / Fonctionnement

La Bourse Atout-Jeunes est un accompagnement et une aide financière pour les projets individuels et collectifs, à l'initiative des jeunes de 14 à 25 ans résidant sur l'un des 3 cantons aixois ou d'Albens. Le montant attribué varie entre 100€ et 800€ pour un projet individuel ou en double et 1 600 € maximum pour un projet collectif (3 et plus).

Différents critères permettent de définir un montant d'attribution (intérêt pour les porteurs du projet et pour l'environnement, implication de chacun, nombre de participants, ...)

Une procédure est rédigée afin de clarifier chaque étape d'une candidature à la Bourse (annexe 9).

Les porteurs de projets doivent :

- Se présenter auprès de la structure jeunesse de leur territoire pour les cantons d'Albens, d'Aix Nord, d'Aix Sud et au PIJ pour Aix-les-Bains.
- Remplir un dossier type (annexe 10).
- Présenter le projet devant un jury (composé d'un représentant professionnel et/ou un élu de chaque structure jeunesse des 4 cantons).
- Réaliser le projet et se manifester à leurs retours, pour organiser une présentation individuelle ou collective.

C) Partenariat

La mission locale jeunes par le moyen de son point Information jeunesse est un partenaire privilégié et a un rôle d'accompagnement et de suivi de projets des jeunes dans le cadre de son activité d'information des jeunes. D'autres partenariats (CitésLab, établissements scolaires, ...) permettent également de communiquer, d'organiser des retours de bourses jeunes, et des actions d'informations.

3.2.3) Le cycle de conférences Atout-Jeunes

A) Objectifs

- Proposer un soutien parental avec des propositions de thèmes autour de la parentalité
- Apporter un soutien aux initiatives des collèges et lycées à l'attention des parents
- Mutualiser les moyens et des publics des territoires du collectif « Atout-Jeunes »
- Proposer une continuité éducative
- Apporter une cohérence territoriale pour éviter les redondances pour les parents et les professionnels

B) Présentation / Fonctionnement

Les conférences sont organisées en alternance sur les 4 territoires porteurs de l'action. Les thématiques de conférence proposées en réflexion avec les partenaires de terrain afin de répondre au plus proche aux attentes du moment. Les publics visés sont : les parents, les professionnels en lien avec l'enfance et la jeunesse, les jeunes.

Environ 300 parents et professionnels ont assisté aux conférences en 2013.

C) Partenariat

Dans la mesure du possible, les conférences sont organisées en partenariat avec les établissements scolaires du territoire.

3.2.4) Les animations « Atout-Jeunes »

A) Objectifs

- Faire se rencontrer les acteurs et jeunes du territoire

- Favoriser un comportement citoyen
- Mettre en réseau les savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Considérer l'activité comme facteur de développement

B) Présentation / Fonctionnement

Afin de répondre aux objectifs pédagogiques des animations « Atout-Jeunes », les différentes structures se regroupent pour organiser des activités et des séjours. Un calendrier prévisionnel de l'année est rédigé afin que chacun puisse s'organiser sur son territoire. Les réunions de préparation des animations et du séjour se déroulent tous les 2 à 3 mois. Un animateur de chaque territoire représente sa structure et s'investit dans les actions du collectif.

Un projet pédagogique (annexe 11 et annexe 12) a été construit par les animateurs / directeurs / coordinateurs des 4 structures du collectif.

En 2013, le séjour Atout-Jeune a regroupé 6 structures et 48 jeunes. Quant aux animations, voici quelques chiffres :

	Lieu	Nombre territoires	Thème	Nombre jeunes
Février	Gymnase de la Motte Servolex	8	Découverte sportives	44
Été	Plage de Brison Saint Innocent	8	Beach Olympiades	48
Automne	Gymnase de la Motte Servolex	7	Sports urbains	40
Total				132 jeunes / an

C) Partenariat

Pour les structures extérieures au collectif qui intègrent l'action des animations Atout-Jeunes, un avenant de convention est signé chaque année.

3.2.5) La formation Atout-Jeunes

A) Objectifs

A.1) BAFA

- Valoriser l'animation auprès de jeunes
- Former et fidéliser une équipe d'animateurs locaux pour les accueils de mineurs
- Former et fidéliser une équipe de formateurs issus des territoires.
- Assurer une continuité entre la formation théorique et la formation pratique.
- Proposer un service à un coût attractif

A.2) Formations professionnelles

- Proposer des formations pour les jeunes de plus de 17 ans, les professionnels de

- l'animation enfance / jeunesse, ainsi que pour les occasionnelles enfances / jeunesse.
- Mutualiser les moyens et les publics.
- Proposer une action de cohérence territoriale.

B) Présentation / Fonctionnement

B.1) BAFA

Les territoires désignés dans la convention de partenariat se coordonnent, en lien avec Ligue de l'enseignement de Savoie pour organiser une session de formation générale BAFA (8 jours) qui a lieu tous les ans lors des vacances de printemps.

En 2013, le BAFA Atout-Jeunes forme 40 jeunes de 7 structures jeunesse.

B.2) Formations professionnelles

La formation Atout-Jeunes est destinée aux professionnels de l'animation enfance / jeunesse, ainsi que pour les occasionnels et les saisonniers enfance / jeunesse. Les formations proposées sont variées et le contenu de chacune permet d'acquérir le savoir, le savoir être et les savoir-faire nécessaires à l'exercice du métier d'animateur ou directeur.

C) Partenariat

Concernant le BAFA, le projet est porté par Planet'Jeunes qui est l'interlocuteur de la Ligue de l'enseignement pour l'organisation. La Ligue de l'enseignement de Savoie assure la responsabilité administrative et pédagogique.

4) Développement

La priorité est de maintenir et développer toutes les actions en place. En gardant en ligne de mire les grandes valeurs éducatives, le collectif Atout-Jeunes pourrait également développer les nouvelles réalisations suivantes :

- Créer un site internet regroupant toutes les actions du collectif et intégrant une plate-forme de partage,
- Proposer des sorties aux enfants, jeunes, familles,
- Créer de nouveaux partenariats,
- Créer un évènement enfance/jeunesse inter-cantonal,
- Investir des parents de chaque structure dans la dynamique inter-cantonale,
- Créer un forum de l'enfance et de la jeunesse,
- Mettre en place des actions de préventions et formations dans les établissements scolaires des 4 territoires.

Le collectif reste en veille permanente pour être force de proposition pour de nouvelles actions tournées vers les enfants et les jeunes.

5) Conclusion

Dans un contexte économique difficile, les acteurs œuvrant pour la jeunesse devraient s'inscrire dans une logique de partenariat / mutualisation des forces. C'est ce qu'ont compris les structures enfance / jeunesse des territoires d'Albens, d'Aix nord, d'Aix centre et d'Aix sud qui forment aujourd'hui le collectif Atout-Jeunes. Ce dossier de présentation du projet Atout-Jeunes permet de comprendre le développement et la structuration de toutes les actions développées à travers le temps. La carte Atout-Jeunes, la bourse Atout-Jeunes, le cycle de conférence Atout-Jeunes, la formation Atout-Jeunes et les animations Atout-Jeunes répondent à des valeurs éducatives fortes définies par le collectif. Pour chacune d'entre elles, et après une période d'ajustement, le collectif a le recul suffisant pour avoir la certitude de leur utilité et de leur rayonnement sur les 3 cantons aixois et d'Albens. Ces actions sont reconnues par les acteurs du territoire et très souvent nommées comme exemple par les partenaires. L'avenir semble être clément pour le collectif qui peut désormais mener une réflexion de développement de nouvelles actions...